AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 23-6-65 387495

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DU NORD-OUEST - Arras - Tél. 23.14
(SEINE-MARITIME, SOMME, PAS-DE-CALAIS, NORD)

ABONNEMENT ANNUEL
15 F

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, - Station d'Avertissements Agricoles d'ARRAS.
C. C. P. : LILLE 57-01-67

N° LVII - Supplément n° 2
Vendredi 18 Juin 1965

AVERTISSEMENTS

M I L D I O U

POMMES DE TERRE

Ainsi que nous l'avions prévu, de nouvelles taches encore assez isolées sont apparues entre le 12 et le 15 Juin. De plus, la grosse pluie du 16 Juin a favorisé un repiquage immédiat donc particulièrement dangereux. Heureusement, les cultures traitées du 14 au 16 suivant nos indications étaient alors protégées dans les meilleures conditions possibles. Mais, les pluies ont lavé les produits et les cultures ne sont plus suffisamment préservées.

Or, de nouvelles taches et probablement des foyers déjà conséquents vont apparaitre au milieu de la semaine prochaine et de nouvelles pluies seraient alors redoutables.

En conséquence, il convient d'appliquer un 3ème traitement bien soigné du 20 au 22 Juin sur toutes les cultures de Bintje et les variétés féculières sensibles au mildiou (Ultimus, par exemple). Par contre, il n'est plus nécessaire de traiter les champs de variétés précoces (Sirtema ...) non atteintes de mildiou et dont l'arrachage est prévu pour début-juillet.

REMARQUE : Nous sommes obligés dans nos conseils de tenir surtout compte des régions et des situations les plus sensibles. Evidemment, certaines cultures plus aérées ou simplement plus éloignées des sources primaires de mildiou peuvent être moins réceptives à la maladie. Mais nous ne pouvons localiser les cultures avec une certitude absolue à l'avance. Mous préférons donc conseiller des traitements pour l'ensemble des cultures et laisser l'agriculteur juge de traiter moins souvent dans des cultures qu'il estime moins vulnérables. C'est un risque que seul le producteur lui-même a le droit de prendre.

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles,

R. DIVOUX

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,

P. COUTURIER

IMPRIMERIE DE LA STATION DU NORD-OUEST. DIRECTEUR-GÉRANT : L. BOUYX